

Il propose différents services pour les parents et futurs parents :

- ▶ informer, conseiller : modes de garde, droits et devoirs du particulier employeur ;
- ▶ accompagner : préparer un contrat, effectuer une démarche administrative, orienter en cas de conflit ;
- ▶ mettre en relation : diffusion de la liste des assistantes maternelles agréées.

Pour les assistantes maternelles et les assistantes parentales, le ram-rap offre un lieu qui répond à plusieurs objectifs :

- ▶ informer, conseiller : droit du travail, évolution professionnelle, formations ;
- ▶ accompagner : favoriser l'éveil des enfants lors des accueil-jeux, orienter en cas de conflit ;
- ▶ mettre en relation : partage d'expérience avec les autres professionnels.

ACCUEIL-JEUX

Le ram-rap propose aux assistantes maternelles et parentales de participer à des temps d'activités plusieurs matinées par semaine avec les enfants qu'elles accueillent. Ces ateliers permettent de développer la motricité, la créativité et la curiosité de l'enfant. L'accueil-jeux est accessible de 8h30 à 12h (hors vacances scolaires), sur inscription. La participation est gratuite.

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- mercredi de 8h30 à 12h
- accueil-jeux : sur inscription de 8h30 à 12h (hors vacances scolaires)

Permanences téléphoniques et accueil sur rendez-vous :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30
- mercredi de 8h30 à 12h

Tél. : 01 78 76 44 76
ram-rap@sceaux.fr

> LES MODES D'ACCUEIL COLLECTIF

> LES AUTRES MODES DE GARDE

> LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)

> MES DÉMARCHES



Guide de la famille et de l'écolier 2023-2024

PDF - 6.22 MO



TOUTES LES PUBLICATIONS



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

01 41 13 33 00

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS